



CAPD du 1^{er} juin 2017 Déclaration du SNUipp-FSU 63



Cette CAPD se déroule à l'heure où le nouveau Président de la République a déjà pris ses marques. Fort heureusement, nous avons échappé à l'élection de la représentante d'un parti antirépublicain, du racisme et du repli sur soi mais pour autant, le programme annoncé par Monsieur Macron n'augure rien de bon en termes de progrès social, de lutte contre les inégalités dans notre pays. Encore une fois, les politiques d'austérité qui n'ont commis que des ravages dans toute l'Europe vont être à l'ordre du jour. Enfin, la nomination d'un Ministre de l'éducation qui a déjà sévi dans les années de « De Robien à Châtel » a de quoi nous inquiéter.

Qu'attendre, en effet d'un Ministre qui a œuvré à la destruction des RASED, à la remise en cause de la scolarisation des moins de 3 ans et à la quasi-destruction de la formation des enseignants. Tout en dénonçant la « décomposition pédagogue de l'école », il remet en cause la recherche en éducation. A l'heure même où nous commençons tout juste à nous approprier de nouveaux programmes dont les enseignants reconnaissent la qualité, va-t-on assister au retour du combat stérile pour la méthode syllabique que Monsieur Blanquer lui-même a fortement soutenu en 2006 ?

Ces seuls éléments mériteraient que tout acteur de l'éducation entre en résistance !

Parmi les propositions du nouveau chef de l'Etat, d'ores et déjà, certaines sont inacceptables.

Il s'agit d'abord du **redéploiement des postes plus de maîtres que de classe**, au profit du dédoublement des classes de CP-CE1 en Education Prioritaire, ceci applicable dès la rentrée.

La réduction générale des effectifs est un mandat que porte le SNUipp-FSU depuis toujours. Mais le dispositif « plus de maîtres que de classes », facteur d'innovation et de travail en équipe, ne doit pas servir de réservoir de postes. Nous préférons la pérennisation et le développement de celui-ci plutôt que sa remise en cause. Quel mépris pour le travail accompli par les collègues qui se sont investis dans la mise en œuvre de ce dispositif en travaillant collectivement à faire évoluer leurs pratiques !

Les collègues qui ont choisi d'exercer en « Plus de maîtres que de classe » vont-ils se voir attribuer un CP ou CE1 qu'ils n'auront pas demandé ? Comment respecter les vœux des personnels dans ces conditions ?

D'autre part, les écoles devront se réorganiser sans locaux supplémentaires, en s'imposant des répartitions pour les autres niveaux de classe plus défavorables avec des effectifs élevés. Le redéploiement des postes « plus de maîtres que de classes », dans notre département ne va pas suffire à répondre à la création de CP à 12 élèves.

Sans moyens supplémentaires, le réseau de remplaçants, l'école rurale, l'école maternelle, pourraient être impactés, sans compter l'impossibilité de créer des classes dans les écoles qui auraient vu leurs effectifs par classe augmenter.

Au travers de cette première mesure, l'on voit pointer également le danger d'un renoncement aux 18 demi-journées d'allègement sur le temps de travail qui ont permis une véritable formation et une valorisation du travail en équipe en REP+.

Deuxième point, **l'autonomie des établissements** avec un recrutement par des « chefs d'établissement » d'abord proposée pour le second degré, est dans les cartons pour le premier degré. Non seulement elle remettrait en cause la fonction de directeur d'école mais elle constituerait aussi un projet contraire à notre culture professionnelle. Nous sommes attachés à la liberté pédagogique et l'expertise des enseignants doit être reconnue mais ce projet d'autonomie des établissements est une très mauvaise réponse, il va à l'encontre des droits des personnels et de l'intérêt des élèves. En produisant une concurrence entre les écoles, voire entre les collègues il accentuerait les inégalités scolaires et les difficultés de nos élèves.

Or, plus que jamais, l'école, notre bien commun, a besoin d'unité, d'un cadrage national, de stabilité dans les programmes, les mêmes pour tous, d'équipes soudées qui agissent en coopération et non en concurrence.

Troisième point, **la réforme des rythmes scolaires** avait pour ambition de prendre en compte les rythmes de l'élève pour améliorer ses apprentissages. Même si cette réforme n'a pas obtenu l'adhésion d'une bonne partie des enseignants qui estiment qu'elle a dégradé leurs conditions de travail et qu'elle a déjà renforcé le pouvoir des maires, laisser chaque municipalité choisir de poursuivre ou non dans cette voie va accentuer les inégalités et une fois de plus passer outre la parole des enseignants.

Déstabiliser une fois encore l'école publique en dérégulant son fonctionnement, sans aucune évaluation préalable de ce qui a été mis en place n'est pas acceptable. Le SNUipp-FSU, au niveau national, interpellera le Ministère pour une remise à plat de la réforme avec un cadrage national et exigera une concertation avec les acteurs de terrain que sont les enseignants.

Enfin, le SNUipp-FSU s'est toujours associé aux luttes sociales, et, en ce sens, ne peut accepter les régressions annoncées dans le Droit du Travail et les menaces qui pèsent sur nos services publics. La disparition du Ministère de la fonction publique est d'ailleurs significative des choix politiques du nouveau gouvernement. Le SNUipp-FSU s'opposera à la suppression des 120000 postes de fonctionnaires tant les services publics, déjà dégradés par le manque d'emplois, sont indispensables au maintien de la cohésion sociale, tout comme il condamne la volonté de gouverner par ordonnances au mépris de la démocratie.

Dans cette nouvelle page de notre histoire qui s'ouvre, le SNUipp-FSU continuera d'exiger l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance du travail invisible. Il continuera à revendiquer la diminution du temps d'enseignement à 18 heures sans diminution du temps d'école pour les élèves. Il continuera à défendre les moyens nécessaires à la réussite de tous les élèves et réaffirmera l'urgente nécessité de donner du pouvoir d'agir aux enseignants et aux équipes. On ne réforme pas l'école sans prendre l'avis des enseignants.

A un peu plus d'un mois de la fin de l'année scolaire, la rentrée se prépare dans des conditions catastrophiques, à tous les niveaux. Nos élèves, les personnels administratifs de l'Education nationale, les enseignants, méritent plus d'attention et de respect.

« Carton rouge », Monsieur le Ministre !

Les élues à la CAPD,
Joëlle MASSON et Régine DUMAS